



Racisme en Suisse, un flagrant déni | [Pour aller plus loin](#)

# Comment la thématique du racisme est-elle abordée dans les écoles romandes?

Comment est abordée la question du racisme dans les classes romandes et dans la formation des enseignants? Si elle s'inscrit dans le Plan d'études romand, la manière dont elle est traitée varie selon les cantons et les établissements

par **Julie Eigenmann**

**N**ous avons demandé aux cantons romands ce qu'ils prévoyaient pour les enseignants et leurs élèves afin d'appréhender la question du racisme, en lien avec notre article «Les enfants ne peuvent pas être racistes, les profs non plus» et autres fadaïses».

Voici des extraits de leurs réponses en ce qui concerne l'école obligatoire:

- Le canton de **Vaud** nous rappelle que la question du racisme s'inscrit dans le Plan d'études romand. Mais la manière dont il est traité dépend des établissements, des projets pédagogiques et des besoins identifiés. Cela fait justement l'objet d'un travail spécifique à l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire. Dans l'enseignement obligatoire, une fiche pratique rappelle la posture à adopter lorsque l'on est confronté à un acte discriminatoire. A noter aussi, la méthode *Grandir en Paix*, créé par la Fondation Graines de Paix, qui consiste en des séquences didactiques autour des discriminations et stéréotypes pour les degrés 1-8P. La moitié des établissements de l'école obligatoire ont développé des projets dans ce sens.
- A **Neuchâtel**, on nous explique que les nombreuses actions menées à l'école pour lutter contre les discriminations sont proposées par le service de l'enseignement obligatoire mais également, pour certaines, menées à l'initiative des directions et des enseignants. Sont donnés comme exemple les élèves de 11e année qui étudient en histoire la seconde guerre mondiale ou les interventions dans les classes de la ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, en lien avec la projection du film « Je suis noires », discuté ensuite en classe en compagnie de la réalisatrice Rachel M'Bon. Les enseignants peuvent quant à eux suivre des formations continues proposées par la Haute Ecole pédagogique BEJUNE comme «Le racisme n'existe pas!» (Reconnaître, analyser et prévenir le racisme à l'école).
- Dans le canton du **Jura**, on rappelle la présence d'infirmières scolaires référentes et, dans la majorité des cas, de médiateurs. A la grille horaire figurent les leçons d'Education générale et sociale qui permettent de traiter le sujet du racisme par des activités. Il existe aussi des actions ponctuelles, par exemple celles proposées par la déléguée jurassienne à l'intégration. Dernièrement, une exposition intitulée "Nous et les autres : des préjugés au racisme" a été l'occasion pour de nombreuses classes de s'informer et se questionner, nous précise-t-on.
- En **Valais**, les élèves et étudiants sont *«sensibilisés durant toute leur scolarité à la problématique du racisme dans le cadre du vivre-ensemble et de la vie scolaire»*. Il n'existe pas à proprement parler de formations dispensées aux classes. En revanche, les écoles peuvent organiser des projets ou des événements en rapport avec une thématique particulière. Au

niveau des formations pour les enseignants, il y a dans la formation initiale un cours intitulé «Enseignement dans les classes multiculturelle». «Discrimination, racisme et harcèlement entre élèves» est aussi un cours proposé au catalogue de formation continue.

- Du côté de **Fribourg**, on souligne la présence des médiateurs, des psychologues, des travailleurs sociaux, de la direction et des titulaires de classe à disposition des élèves en cas de besoin. Le racisme est traité avec la thématique du mobbing du côté germanophone, et dans le cadre de la formation générale du côté francophone. Il est présent dans les plans d'études. Pour ce qui est de la formation des enseignants, différents cours abordent la problématique de la non-discrimination.
- A **Genève** enfin, en août 2022, une question urgente au Conseil d'Etat a été déposée: «Quelle prévention contre le racisme et les discriminations au sein des écoles genevoises?» La réponse a été, entre autres, que les actions de sensibilisation et les formations reposent sur l'implication d'un réseau actif au sein du DIP qui œuvre notamment avec l'aide des associations spécialisées. Les enseignants sont formés à l'éducation à la citoyenneté et aux questions sociétales dans leur formation de base. Plusieurs formations continues existent pour lutter contre les discriminations. Le DIP collabore en outre avec le Centre écoute contre le racisme auquel toute personne peut s'adresser.

Au-delà du Plan d'études romand, Education 21, centre national de compétences et de prestations pour l'éducation en vue d'un développement durable, soutient sur mandat du Service de lutte contre le racisme, des projets de prévention. Il propose aussi aux enseignants du matériel pédagogique sur cette thématique.

Les Explorations

[Racisme en Suisse, un flagrant déni](#)